

LES MERCREDIS APPRENANTS



CHAQUE MERCREDI
DU CP AU CM2
DE 8H30 À 11H30

DU 18 SEPTEMBRE
AU 18 DÉCEMBRE 2024



Inscription obligatoire
au plus tard le samedi 31 août 2024

Afin d'accompagner les jeunes Rissois-es dans leur scolarité,
la Municipalité crée les mercredis apprenants !



INFORMATIONS PRATIQUES

Tous les mercredis du **18 septembre** au **18 décembre**,
de **8h30** à **11h30**

Lieux

Pour les élèves de Ferme du Temple et Boulesteix : école Ferme du Temple

Pour les élèves de Guerton et Ordener : école Guerton

Pour les élèves de Moulin à vent et Orangis : école Moulin à vent

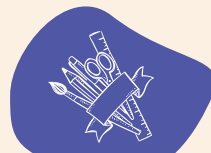
Les élèves de l'école Derrida seront amenés par les animateurs
au 10 place Jacques-Brel.



LES ATELIERS



OU



1h30 de soutien scolaire
en mathématiques ou français
+ **1h30** d'activités éducatives

3h d'activités éducatives



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- > Équitation avec l'AVSA
- > Initiation aux arts du cirque avec le Chapiteau d'Adrienne
- > Pratique sportive avec l'USRO
- > Initiation à la programmation avec UNIS CITÉ
- > Initiation à l'anglais avec Happy English

Et bien d'autres !

INSCRIPTION

> **pour le choix des matières : via le bulletin**,
disponible en Mairie ou à télécharger sur ville-ris-orangis.fr
à remettre en Mairie principale ou Mairie annexe ou à envoyer
à l'adresse enfance-education@ville-ris-orangis.fr.

Date limite d'inscription : 31 août 2024 inclus

+ d'infos : 01 69 02 52 92 - ville-ris-orangis.fr